



## **Conditions Générales de Participation aux Concours sur Facebook et Instagram**

### **En général**

Le concours est organisé par l'Hotel Polo à travers le mur de la page officielle Facebook et/ou le compte Instagram officiel. En participant au concours, l'utilisateur/l'utilisatrice accepte ces conditions générales de participation.

### **À propos du concours**

La participation au concours se fait à travers le mur (publication de concours) de la page Facebook ou selon les informations dans la publication de concours en utilisant les fonctionnalités de Facebook telles que « J'aime » et/ou la « Fonction Commentaire » et/ou en utilisant la « Fonction de Publication de Photo ». La participation sur Instagram se fait via la « Fonction Commentaire », la « Fonction de Publication de Photo » et éventuellement en utilisant le hashtag spécifié. La diffusion du contenu, telle que le partage sur sa propre chronologie via les fonctionnalités de Facebook et/ou Instagram, n'est pas une condition préalable à la participation au concours et n'augmente en aucun cas les chances de gagner.

Les politiques de confidentialité générales de Facebook et Instagram s'appliquent.

### **Participation**

Le concours commence et se termine selon les indications dans la publication sur Facebook et/ou Instagram. Sont éligibles à la participation toutes les personnes physiques qui ont atteint l'âge de 16 ans au moment de la participation.

### **Gains**

Les prix des tirages au sort seront communiqués via la page Facebook officielle et/ou le compte Instagram officiel et correspondent à la description dans la publication. Le gagnant/la gagnante est déterminé(e) de manière aléatoire ou selon les indications dans la publication. Les participants sont responsables du contenu dans les champs de commentaires. Aucune correspondance ne sera menée concernant le concours. Le paiement en espèces du gain est exclu.

### **Contact**

Les gagnants seront mentionnés sous leur publication de participation et/ou nommés dans une publication et seront invités à contacter l'Hotel Polo via Facebook ou Instagram Messenger. Si le gagnant/la gagnante ne se manifeste pas dans un délai de 10 jours ouvrables ou dans le délai mentionné dans la publication, un nouveau gagnant/une nouvelle gagnante sera évalué(e).

### **Exclusion de la participation**

Les employés de l'Hotel Polo sont exclus de la participation. Les clubs de concours ainsi que les services de concours automatisés ne sont pas éligibles à la participation. L'organisateur a le droit d'exclure des personnes individuelles de la participation s'il existe des raisons justifiées, telles que la



violation des conditions de participation, la tentative de manipulation, etc., et se réserve le droit d'engager des démarches légales.

### **Aucun lien avec Facebook et/ou Instagram**

Les concours ne sont pas liés à Facebook et/ou Instagram et ne sont en aucun cas parrainés, soutenus ou organisés par Facebook et/ou Instagram. Facebook et/ou Instagram ne sont pas responsables du contenu publié dans le cadre de cette promotion. Toutes les questions, commentaires ou plaintes concernant le concours ne doivent pas être adressés à Facebook et/ou Instagram mais au l'Hotel Polo à l'adresse [contact@hotelpolo.ch](mailto:contact@hotelpolo.ch).

### **Droit d'annulation/de modification de la campagne**

L'Hotel Polo peut ajuster ou annuler la campagne à tout moment. L'annulation pour des raisons importantes peut se produire, en particulier si l'exécution correcte du concours ne peut plus être garantie pour des raisons techniques ou juridiques. Le recours juridique est exclu. Le lieu de juridiction est Ascona. La loi suisse s'applique.